

Permanences sociales

L'Hôtel de Ville de Tournai accueille des permanences sociales d'autres organismes.

Ces permanences se tiennent dans le petit cabinet d'accueil (à côté de la salle des mariages) aux jours et dates suivants :

- INASTI : Sécurité sociale entrepreneurs indépendants, 2e jeudi du mois de 9h à 11h30 (Salle des mariages) ;
- ITALUIL : Services destinés aux ressortissants italiens ou d'origine italienne et leur famille et pour toute personne ayant eu une activité en Italie, 3e vendredi du mois de 10h à 12h ;
- SPF Sécurité sociale, personnes handicapées : 4e vendredi du mois de 9h30 à 13h et uniquement sur rendez-vous au +32 69 33 24 12 ;
- SFP : Pensions de fonctionnaires et de salariés, 2e jeudi du mois de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Permanence ne se tenant pas à l'Hôtel de Ville :

- CAAMI (IV-INIG) : Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité : avenue Leray 2b le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 (fermé le mercredi en juillet et août). Téléphone : +32 69 64 81 83.